

Sevran, le 30 octobre 2020

**Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du  
second degré,  
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs  
des écoles primaires,  
Mesdames et Messieurs les enseignants et tous les  
personnels de la fonction publique exerçant leur  
activité dans les établissements scolaires de Sevran**

**Madame, Monsieur,**

Comme chacune et chacun d'entre vous, nous avons été horrifiés par les assassinats de ces derniers jours à Conflans-Sainte-Honorine et à Nice.

L'assassinat de Monsieur Samuel Paty a provoqué une profonde émotion de la communauté éducative et au-delà, de toutes celles et tous ceux qui veulent donner le meilleur à la jeunesse de notre pays. La Municipalité partage cette émotion et s'est associée à l'hommage national qui lui a été rendu en organisant une cérémonie le mercredi 21 octobre dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Le meurtre de ce professeur est lié à son activité d'enseignant. Il a fait son travail : donner à ses élèves les moyens d'exercer pleinement leur liberté d'expression et de devenir des citoyennes et des citoyens pouvant faire preuve d'esprit critique.

Les crimes de Conflans-Sainte-Honorine et de Nice ont ravivé les plaies d'autres attentats qui ont endeuillé la France au cours des dernières années. C'est le cas à Sevran où un agent de la collectivité, Madame Patricia San Martin, bibliothécaire et responsable syndicale des agents de la Ville, est décédée dans l'attentat du Bataclan de novembre 2015 en même temps que sa fille et sous les yeux de son petit-fils.

En ce jour de rentrée, nous vous assurons de tout notre soutien dans les épreuves que vous vivez comme dans votre action pour lutter contre tous les obscurantismes.

Nous réaffirmons notre attachement aux valeurs républicaines, au service public et notamment à celui de l'Éducation nationale. Dans une ville comme Sevran où se côtoient tant de convictions et de cultures diverses, la laïcité est la condition pour vivre et faire ville ensemble. Plus que jamais, nous réaffirmons donc notre attachement à la laïcité, et particulièrement à la loi du 9 décembre 1905 qui est une loi de liberté, qui ne place aucune opinion au-dessus des autres mais permet à chacune et à chacun la libre expression de ses convictions dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

Soyez assuré, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs et les plus respectueux.



Le maire  
*Stéphane Blanchet*  
Stéphane BLANCHET



Le conseiller municipal délégué  
à l'Éducation  
*Gilles Boitte*  
Gilles BOITTE

téléphone : 01 49 36 52 00  
télécopie : 01 49 36 52 01  
www.ville-sevran.fr